

L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE DANS VOTRE FUTUR ÉTABLISSEMENT

L'inscription administrative est la dernière étape à effectuer avant votre entrée dans l'enseignement supérieur.

Chaque établissement a ses propres modalités d'inscription, mais les dates d'inscription dans toutes les formations respectent les principes suivants :

Si vous avez accepté définitivement une proposition d'admission avant le 15 juillet 2019

- Prenez connaissance dans votre dossier Parcoursup des modalités et du calendrier pour effectuer votre inscription administrative dans la formation acceptée

! Dernier délai pour vous inscrire :
19 juillet 2019 à 12 heures (heure de Paris)



Si vous avez accepté définitivement une proposition d'admission entre le 15 et le 19 juillet 2019

- Prenez connaissance dans votre dossier Parcoursup des modalités et du calendrier pour effectuer votre inscription administrative dans la formation acceptée.

! Dernier délai pour vous inscrire :
27 août 2019 à 17 heures (heure de Paris)

Si, au 17 juillet 2019, vous avez accepté une proposition d'admission tout en ayant encore des vœux en attente

- Entre le 17 et le 19 juillet, lors du 3^e point d'étape, vous devez vous connecter à votre dossier et confirmer votre choix d'inscription dans la formation acceptée

Attention, si vous ne confirmez pas votre choix d'inscription dans la formation que vous avez acceptée, avant le 19 juillet 23h59 (heure de Paris), vous perdrez votre place et elle sera proposée à un autre candidat.

Vos vœux en attente, que vous aviez maintenus, seront archivés. Si, pendant l'été et à titre exceptionnel, une place venait à se libérer dans une formation pour laquelle vous étiez en attente, cette place sera proposée au premier candidat de la liste d'attente archivée.

- Prenez connaissance dans votre dossier Parcoursup des modalités et du calendrier pour effectuer votre inscription administrative dans la formation acceptée.

! Dernier délai pour vous inscrire :
27 août 2019 à 17 heures (heure de Paris)

À savoir

Si vous avez un empêchement pour effectuer votre inscription, contactez rapidement la formation pour convenir d'une solution.

Attention, si vous ne respectez pas le délai d'inscription fixé par la formation, vous risquez de perdre votre place qui sera proposée à un autre candidat.

Si vous faites le choix de vous inscrire dans une formation hors Parcoursup

Vous devez télécharger votre attestation de désinscription de Parcoursup (ou non-inscription).

Elle est indispensable pour vous inscrire dans votre future formation et disponible dans votre dossier Parcoursup (ou dans la rubrique « questions fréquentes » pour l'attestation de non-inscription).